



## un bureau aux multiples facettes

HP Architecture a vu le jour en 2008, sous l'impulsion de David Hotua et Pierre Poncelet, bénéficiant tous deux d'une expérience de plus de dix ans dans le domaine de l'architecture privée et publique. Le bureau compte aujourd'hui quatre collaborateurs architectes de plus. Chacun d'entre eux a développé des compétences spécifiques qui permettent au bureau de gérer des études très diversifiées qui couvrent la quasi-totalité des domaines de l'architecture.

Petit florilège de quelques projets de ce bureau, profondément ancré à Marche-en-Famenne qui est toutefois actif partout en Wallonie.

### DÉCONSTRUCTION-RECONSTRUCTION DE LA TOUR DE LA FAMENNE

Certes, il ne s'agit pas d'un projet en bois, mais impossible de faire l'impasse sur un chantier de cette ampleur, qui constitue pour ainsi dire la carte de visite du bureau et atteste de sa capacité à répondre à tous les types de programmes.

Du haut de ses 75 mètres, la Tour de la Famenne, datant de 1975, est un symbole de Marche-en-Famenne. Durant sa période de gloire, elle hébergeait un restaurant très couru dont le plancher tournant offrait une vue à 360 degrés sur la région. Dans le courant des années 1980, l'activité périclita et l'édifice est laissé à l'abandon. Il a fallu attendre une trentaine d'années pour qu'un repreneur se manifeste : le groupe Ardent, propriétaire des casinos de Namur et de Spa, est intéressé à y installer une salle de jeux au premier niveau. En contrepartie, les autorités communales demandent au promoteur de réhabiliter l'édifice. En lieu et place, le bureau HP Architecture propose alors une transformation radicale de la tour, moyennant une déconstruction-reconstruction. Un projet architectural particulièrement ambitieux : « Une déconstruction-reconstruction s'avérait moins onéreuse et moins problématique techniquement qu'une réhabilitation mais ce chantier a toutefois été riche en défis techniques à relever »

précise Damien Denis, l'architecte en charge du projet au sein du bureau. En 2019, commence le démontage de la partie sommitale : « Il a fallu déshabiller tout le bâtiment pour mettre la structure à nu, laquelle reposait sur un double fût en béton qui demeurera le seul vestige de la tour originelle. Pour ce faire, les ouvriers ont travaillé avec des nacelles suspendues à près de 70 mètres de haut. » Un travail de fourmis qui s'est étalé sur plus de 3 mois.



La seconde étape a porté sur le démontage de l'escalier unique qui partait du socle en béton vers le sommet de la tour et ne répondait plus aux impératifs ergonomiques et de sécurité actuels. Décision a donc été prise de le remplacer par un double escalier hélicoïdal en béton. L'implémentation de ce nouvel escalier

s'est apparentée à un véritable tour de force technique : « Chaque élément de ce double escalier (32 volées au total) a été préfabriqué en usine. Comme le béton à l'intérieur du fût n'était pas parfaitement homogène, la courbe des marches devait être calculée au millimètre près, ce qui a nécessité des coffrages sur mesure. Après quoi, il a fallu glisser l'escalier, morceaux par morceaux, entre les deux voiles du fût en béton. »

Une prouesse technique : « Les éléments d'escalier, pesant chacun plus de 3 tonnes, ont été élevés de l'extérieur avec une grue puis glissés dans le fût. Ceci fait, comme le grutier ne voyait plus rien, il était guidé par radio par ses collègues à l'intérieur du socle ! » Le fût en béton a ensuite pu être traité, nettoyé et mis en couleur.

Restait la cerise sur le gâteau : la pose de la partie sommitale, divisée en trois niveaux, devant permettre au public de contempler comme autrefois le panorama marchois. En l'occurrence, le choix s'est porté sur une structure très contemporaine, en rupture totale avec l'ancien mais qui en respecte toutefois l'esprit. « Nous avons proposé une structure en acier galvanisé – nettement plus légère que la structure métallique originelle – revêtue d'un bardage en aluminium peint dans une teinte cuivrée. Ce bardage est perforé en plusieurs endroits de manière à offrir aux visiteurs une vue dégagée sur la région. »





Après plus d'un an d'un chantier de restauration titanesque, la Tour de la Famenne a pu ainsi renaître de ses cendres.

## EXTENSION D'UN SITE DE L'IFAPME

Le centre dinantais de l'IFAPME commençait à se sentir à l'étroit sur son site de Bouvignes. Il est ainsi décidé de procéder à une extension comprenant des postes administratifs, des salles de réunion et six classes pour des cours théoriques, soit environ 400 m<sup>2</sup> répartis sur trois niveaux (R+2). Il s'agit d'un bâtiment en structure CLT, une solution proposée dès le départ par le bureau HP Architecture : « Outre le fait qu'il s'agisse d'un choix écologique, c'était avant tout l'option technique la plus adaptée par rapport à l'implantation. Le site se développe le long de la Meuse, une proximité avec l'eau qui rend le sol particulièrement meuble et a donc nécessité des fondations sur pieux à 11 mètres, soit entre 16 et 18 pieux, malgré la légèreté d'une structure en bois. » souligne Damien Denis. Le travail de fondation se serait révélé nettement

plus fastidieux et complexe à mettre en œuvre s'il s'était agi d'une structure en béton.

Les concepteurs ont également proposé de laisser les parois en CLT apparentes à l'intérieur. « Pour ce faire, il nous fallait du CLT avec une belle qualité visuelle et des finitions particulièrement soignées. »

Si le CLT offre robustesse, durabilité et mise en œuvre rapide, il nécessite toutefois une planification rigoureuse et définitive, dès le départ, quant aux endroits où seront installées les techniques. « Or dans le cadre d'un marché public, il n'est pas toujours évident de planifier autant en amont... »



Pour le reste, s'agissant d'une extension à vocation « utilitaire », l'architecture est volontairement dépouillée, même si les architectes ont proposé de légèrement désaxer les deux étages par rapport au rez-de-chaussée, ce qui donne un certain cachet à l'ensemble.



## TRANSFORMATION D'UNE MAISON EN IMMEUBLE À APPARTEMENTS

Projet simple en apparence pour cette rénovation d'une maison d'habitation à Marche-en-Famenne, mais chantier complexe dans les faits puisqu'il s'est doublé d'une extension en ossature bois de trois niveaux qu'il a fallu greffer à l'existant en maçonnerie.

Il s'agit d'un bâtiment typique de Marche : un hôtel de maître 3 façades, en R+2, à proximité immédiate du centre-ville. Le propriétaire souhaitait rénover cette habitation pour y implanter trois appartements de trois chambres. La superficie du bâtiment existant ne permettait pas d'y intégrer tout le programme. Par chance, il y avait une petite parcelle vierge juste à côté – une dent creuse – sur laquelle il a été possible d'y ajouter une extension en ossature bois.

Le challenge était double : mixer une architecture traditionnelle avec une extension beaucoup plus contemporaine ET imbriquer une ossature bois dans le volume existant en maçonnerie. « Il s'agissait de bien calculer l'agencement entre les volumes existants et l'extension, et voir comment tout cela allait travailler. Pour ce faire, nous avons pu compter sur le bureau d'étude de l'entreprise Chimsco, qui s'est occupé de la préfabrication et de l'installation de tous les éléments d'ossature », explique Damien Denis.



« Sur le plan architectural, on a veillé à respecter les gabarits, les lucarnes et les baies verticales comme nous l'imposaient les prescriptions urbanistiques. Pour le revêtement de façade, nous avons opté pour un parement en brique, comme pour les

bâtiments voisins, mais en y intégrant un bardage métallique noir pour conférer un aspect plus contemporain à l'extension, sans nuire pour autant à la cohérence architecturale du bâti environnant. »

Pour la partie structurelle des planchers, ce sont des poutres POSI® qui ont été utilisées. Il s'agit d'un concept de poutres bois-métal produit par Chimsco qui ont comme particularité d'être légères et faciles à manipuler, ce qui dans le contexte d'un chantier urbain peut se révéler appréciable.

Le chantier est en voie de finalisation. Le bâtiment existant abritera les pièces de nuit et les sanitaires. L'extension, quant à elle, accueillera les espaces de jour. Au final, un chantier quelque peu hybride qui s'est mué en challenge technique.



## RESTAURATION DE LA SALLE DE MARIAGE DU CHÂTEAU JADOT

Le château Jadot est bien connu des Marchois. Construit en 1911 à l'instigation du notaire Léon Jadot, il a été surnommé « la Pâtisserie » par les gens du cru, en référence à la couleur jaune des briques employées en façade. Ce côté « tape à l'œil » à l'extérieur se retrouve également à l'intérieur. Grand voyageur, Léon Jadot a ramené de ses multiples périples à l'étranger des idées d'aménagements intérieurs qu'il a voulu transposer dans son château, avec pour résultat un style qu'on pourrait qualifier d'hétéroclite, voire de terriblement « chargé ». Par la suite, le château a été récupéré par la ville de Marche-en-Famenne pour devenir le commissariat de police puis le siège de

locaux administratifs avant d'être purement et simplement abandonné à son sort. Jusqu'à ce que la ville décide de se servir de ce superbe écrin pour en faire une salle de mariage et de réception. »



« La salle de mariage était située dans une dépendance annexe du Château transformée, depuis, en Musée. Les autorités communales ont décidé de la délocaliser au rez-de-chaussée du Château dont les lambris en bois avaient subi de nombreuses détériorations au cours des années. Il s'agissait d'un travail de restauration pour lequel nous avons toute latitude pour peu que nous respections l'identité des lieux », explique David Hotua, architecte-associé du bureau.

La salle de mariage ainsi que l'entrée monumentale sont recouvertes de lambris muraux en chêne dont la plupart devaient être restaurés et quelques autres remplacés. « Il a fallu définir très précisément dans l'appel d'offres la technique de restauration la plus appropriée. S'agissant de boiseries finement sculptées, lesquelles, si elles ne sont pas classées, sont toutefois répertoriées à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel de Wallonie, nécessitaient une technique de restauration douce et particulièrement précise. » C'est la technique de l'aérogommage qui a finalement été retenue.



L'aérogommage est un procédé de décapage qui consiste à projeter, à basse pression, un mélange d'air comprimé et d'abrasif naturel (des grains de quelques microns à 1 mm) sur la surface à traiter. Ce procédé se distingue du sablage dans la mesure où il s'agit d'une méthode beaucoup plus douce. Et à la différence de l'hydrogommage, ce procédé n'utilise pas d'eau, idéal pour décaper des surfaces en bois.

« Il a fallu procéder à de nombreux essais afin de déterminer la pression adéquate mais aussi le niveau d'abrasion, lequel varie selon le type d'essence à traiter. »

Ce chantier de restauration est le premier du genre pour HP Architecture, plutôt spécialisé dans les travaux de construction/rénovation ou requalification urbaine. « Une expérience particulièrement enrichissante que nous serions prêt à réitérer », conclut David Hotua.



Admon Wajnblum  
Chargé de communication  
**LIGNE BOIS ASBL**



Retrouvez toutes les entreprises membres du Groupement Ligne Bois sur le site :

[www.lignebois.be](http://www.lignebois.be)